

Clerc de notaire

Par **Purtle**, le **22/01/2011** à **19:29**

Bonjour à tous,

Je suis en L2 de droit et je patauge complètement concernant mon orientation. Je ne suis pas aidée car j'ai un dossier pas terrible du tout... Du coup j'imagine que beaucoup de portes, au niveau des masters, vont m'être claquées au nez.

BREF. De ce fait je me suis penchée sur le métier de clerc de notaire (après m'être penchée sur celui de notaire...). Or, j'ai un peu de mal à saisir comment ça se passe au niveau de la formation.

En gros (sachant que je vais poursuivre jusque la L3, tant qu'à faire) :

- y a-t-il un concours après la licence ?
- doit-on entrer dans une école spéciale après la licence ?
- est-ce en alternance ? pendant combien de temps ?
- comment arrive-t-on "clerc principal" (histoire de palper un peu plus et pouvoir tenter l'équivalence pour être notaire au bout de 9 ans).

Merci d'avance !